



FB/mb

## **Mouvement des travailleurs sans papiers :**

### **Compte-rendu de la réunion syndicats/associations du 22 janvier 2009**

Une rencontre des représentants des organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, Solidaires et des associations Femmes égalité, Droits devant !!, Ligue des Droits de l'Homme, Réseau Education Sans Frontières, Cimade, Autremonde, Gisti, MRAP, Fasti, Collectif de Sans papiers 93, s'est tenue le 22 janvier 2009 au siège de la CGT à Montreuil, à l'invitation de notre confédération.

Cette réunion avait pour but de faire un premier bilan autour de la lutte des travailleurs sans papiers engagée depuis le 15 avril 08, à l'initiative de la Cgt, de Droits devant!! et de Femmes Egalité.

Dans ce formidable bras de fer contre la politique « d'immigration choisie » voulue par le Président de la République, les travailleurs sans-papiers en lutte ont pu compter avec d'autres organisations syndicales, d'autres associations, et notamment avec celles présentes lors de cette réunion.

Le rapport de forces engagé depuis le 15 avril 2008 a obligé le gouvernement à céder sur un nombre significatif de régularisations, et a permis d'avancer sur des droits à régularisation pour un grand nombre de travailleurs sans-papiers, quel que soit leur lieu de travail en France. Un point précis de ces droits, y compris pour les intérimaires et les femmes travaillant dans l'aide à la personne engagées dans la lutte, a été fait lors de cette réunion.

La campagne initiée en 2006 par le Réseau Education Sans Frontières pour la régularisation des enfants scolarisés et de leurs familles avait permis alors de modifier sérieusement l'image du « sans papier » dans notre pays. Le mouvement de grève du 15 avril 2008, dans lequel se sont engagés plus de deux milles travailleurs sans papiers, avec feuilles de paye et déclaration d'impôts, a permis d'élargir ce changement de perception de « l'immigré » par un grand nombre de nos concitoyens.

Les organisations syndicales et associations qui ont participé à la réunion ont apprécié positivement les premiers droits conquis par cette lutte. Elles encouragent leurs organisations et adhérent(e)s, au niveau local ou départemental, déjà engagés dans ce mouvement ou souhaitant s'y engager, à se rencontrer, ou à poursuivre leur coopération déjà bien souvent développée autour des piquets de grève en région parisienne ou dans des actions communes en régions, afin de poursuivre la lutte pour la régularisation des grévistes non encore régularisés et de tout faire ensemble pour que tous les travailleurs (es) sans-papiers en France qui correspondent aux « critères » entrent le plus rapidement possible, s'ils le souhaitent, dans ce processus de régularisation.

Les organisations syndicales et associations présentes conviennent de se revoir dans la toute prochaine période afin d'envisager des initiatives communes autour du 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme et la xénophobie, permettant ainsi de poursuivre dans la voie engagée et de donner une nouvelle impulsion au travail en commun.

Montreuil, le 3 février 2009